



LICENCE DROIT, ECONOMIE, GESTION

Mention Economie et Gestion

Parcours Sociologie - Economie-Gestion



LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Sociologie

Parcours Sociologie - Economie-Gestion



Faculté des Lettres, Arts
et Sciences Humaines

2^{ème} Année : Semestres 3 & 4

REGLEMENT PEDAGOGIQUE Année Universitaire 2017-2018

I - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Article 1 : Les U.E. (Unités d'enseignement)

Les enseignements sont organisés sous forme d'unités capitalisables, et sont dispensés sous forme de cours et/ou de travaux dirigés. Sauf dispositions spéciales (étudiants en situation de handicap reconnu par la CAEH ou disposant du statut de sportifs de haut niveau) ou correspondant aux matières optionnelles, l'étudiant doit suivre tous les enseignements constitutifs de toutes les Unités du semestre. L'assiduité est obligatoire.

II - CONTROLE DES CONNAISSANCES

Article 2 : Modalités de contrôle des connaissances

Comme le précisent les tableaux ci-dessous, il est organisé un contrôle des connaissances de chaque élément constitutif des Unités d'Enseignements.

Pour l'ensemble de ces enseignements, sont organisés, en contrôle continu intégral, au moins deux épreuves dont les modalités restent au choix des enseignants responsables et qui peuvent prendre la forme d'exercices en séance et/ou de travaux à la maison et/ou de rapports et/ou d'oraux et/ou d'écrits.

Pour les matières communes aux licences de Sociologie et de Sociologie - Economie-Gestion (matières notées d'un *), il est organisé une session de rattrapage. Cette dernière prend la forme indiquée dans les tableaux.

Pour l'ensemble des autres matières, hormis les TD, il est organisé une session de rattrapage, au moins 15 jours après la publication des résultats annuels, dans les matières où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne et à la condition que l'unité, le semestre et/ou l'année n'aient pas été acquis par compensation. Pour chaque matière que l'étudiant doit repasser, une épreuve orale est organisée. Si plus de 5 étudiants doivent repasser la même matière, il est possible d'organiser une épreuve écrite de rattrapage si l'enseignant responsable du cours le juge opportun. Auquel cas cette épreuve est d'une durée de 1 heure. Elle pourra prendre la forme de questions, de QCM, d'exercices ou d'une dissertation.

Article 3 : Acquisition des U.E.

Chaque Unité d'Enseignements est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Au sein de chaque Unité d'Enseignements, la compensation entre les notes obtenues aux éléments constitutifs de l'Unité s'effectue sans note éliminatoire.

Article 4 : Validation et compensation des semestres

Tout semestre de Licence est validé dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne générale compensée entre toutes les Unités d'Enseignements.

L'application du principe de la compensation annuelle est automatique dès la première session : l'étudiant pourra valider globalement chaque niveau de diplôme dès lors que la moyenne générale des deux semestres est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Article 5 : Durées des cours et travaux dirigés, nature et durée des épreuves

Voir tableaux pages suivantes.

Article 6 : L'option « Bonus Sport »

Les étudiants pourront bénéficier d'une bonification qui s'appliquera conformément aux règles validées par la CFVU et le CA de l'Université, sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des sports lors des délibérations.

Article 7 : L'option « Bonus Engagement »

Les étudiants pourront bénéficier d'une bonification « Engagement AFEV » qui s'appliquera conformément aux règles validées par le Conseil de Gestion de l'ISEM, la CFVU et le CA de l'UNS, sous réserve de la certification du résultat par la Commission pédagogique composée des référents ISEM et AFEV. Le bonus est affecté à la *moyenne annuelle* dans la limite de 0,5 point maximum.

Article 8 : Stage Optionnel

Dans le cadre de cette année d'études, les étudiants ont la possibilité de suivre un stage optionnel, ne comptant pas dans la moyenne semestrielle et non crédité en ECTS, afin d'acquérir et de développer des compétences en lien avec leur cursus.

Article 9 : Le plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation, doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant sur lequel pèse une présomption de plagiat est susceptible de poursuites disciplinaires, devant la section disciplinaire de l'Université Nice Sophia Antipolis, seule compétente pour le juger et le cas échéant, le sanctionner. Le plagiat peut être considéré comme une fraude et à ce titre, entraîner l'attribution de la note de 0 lorsqu'il est avéré. » (CFVU délibération 2015-107).

UNS - ISEM / LASH – Double Licence 2 Sociologie – Economie-Gestion - 2017-2018

SEMESTRE 3 UNITES D'ENSEIGNEMENT	Durée des Cours et des TD	Notation	Session de rattrapage	Notation de l'Unité	ECTS
Unité 1 : Sociologie					
Economie et Société	24h CM	30	Oui	100 coef. 1 Total = 100	6
Sociologie de l'Education*	30h CM	30	Oral		6
L'enquête Sociologique 1*	30h TD	40	Oui		8
Unité 2 : Economie					
Histoire et Analyse des Crises Economiques	30h CM	20	Oui	80 coef. 1,5 Total = 120	6
Economie et Management des Organisations	30h CM	20	Oui		6
Economie Monétaire	30h CM	20	Oui		6
Grands Problèmes économiques contemporains 1	20h CM	20	Oui		3
Unité 3 : Sociologie/Economie					
Mathématiques 3	14h CM + 16h TD	20 + 10	Oui	100 coef. 1 Total = 100	4 + 2
Statistiques 3	20h CM + 15h TD	20 + 10	Oui		4 + 2
Informatique 3*	12h TD	10	Non		2
Langue vivante S3**	15h TD	10	Non		2
Théorie Sociologique 1*	24h CM	20	Oral		3
Stage Optionnel					

UNS - ISEM / LASH – Double Licence 2 Sociologie – Economie-Gestion - 2017-2018

SEMESTRE 4 UNITES D'ENSEIGNEMENT	Durée des Cours et des TD	Notation	Session de rattrapage	Notation de l'Unité	ECTS
Unité 4 : Sociologie					
Sociologie Economique	30h CM	30	Oui	100 coef. 1 Total = 100	6
Sociologie de l'Action Publique*	30h CM	30	Oral		6
Enquête Sociologique 2*	30h TD	40	Dossier		6
Unité 5 : Economie					
Economie de la Firme	30h CM	20	Oui	80 coef. 2 Total = 160	6
Economie Industrielle et de la Concurrence Imparfait	30h CM	20	Oui		5
Histoire des Institutions Européennes et Internationales**	30h CM	20	Oui		8
Grands Problèmes Economiques Contemporains 2	20h CM	20	Oui		3
Unité 6 : Sociologie/Economie					
Mathématiques 4	14h CM + 16h TD	20 + 10	Oui	100 coef. 1 Total = 100	4 + 3
Statistiques Appliquées 4	20h CM + 15h TD	20 + 10	Oui		4 + 3
Informatique Appliquée **	12h TD	10	Non		2
Langue Vivante S4	15h TD	10	Non		2
Histoire Sociale*	18h CM	20	Oral		2
Stage Optionnel					

*Enseignements mutualisés avec la licence de Sociologie.

** Enseignements mutualisés avec la licence d'Economie-Gestion parcours Economie-Gestion ou AES.

**LE DIPLOME DE LICENCE NE PEUT ETRE OBTENU ET DELIVRE QU'APRES
VALIDATION DES 6 SEMESTRES**